



UNION DE SELVICULTORES DEL SUR DE EUROPA  
UNION DES SYLVICULTEURS DU SUD DE L'EUROPE  
UNIAO DOS SILVICULTORES DO SUL DA EUROPA  
UNIONE DEI SILVICOLTORI DEL SUD DELL'EUROPA

## **4<sup>ème</sup> CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES INCENDIES DE FORETS**

**13-17 MAI 2007 A SEVILLE**

**« LA GUERRE DU FEU DE FORET »**

**par Christian PINAUDEAU, Secrétaire Général de l'USSE**

### **Union des Sylviculteurs du Sud de l'Europe**

Groupement Européen d'Intérêt Economique  
Larrauri 1 – B, 6<sup>o</sup> Piso  
48160 DERIO  
Tél : 34 9 44 74 78 26 – Fax : 34 9 44 76 37 15  
e-mail : usse@usse.es

### **Maison de la Forêt**

6 Parvis des Chartrons  
33075 BORDEAUX CEDEX  
Tél : 05.57.85.40.13  
Fax : 05.56.81.65.95  
E-mail : sso@maisondelaforet.fr

## **PREAMBULE**

Le feu a toujours été un objet de fascination pour l'homme et les feux de forêt n'échappent pas à cette loi. Le feu est à la fois désiré, recherché, utile, provoqué, redouté, effrayant.

L'histoire des relations entre l'homme et le feu remonte à la nuit des temps et depuis, la quête du feu s'est transformée en guerre du feu.

Il est permis d'affirmer qu'aujourd'hui, sous d'autres formes, la guerre du feu se poursuit. Cette affirmation se révèle particulièrement vraie dans le domaine des feux de forêt où le spectacle de la lutte est systématiquement médiatisé au point que tout professionnel de la forêt doit se demander pourquoi la prévention des risques incendies de forêt n'intéresse personne ?

Pourquoi n'est-elle pas la priorité de toute politique de protection des forêts alors que toutes les techniques et sciences sont connues ?

Cette question de fond est une interpellation qui s'adresse aux décideurs politiques régionaux, nationaux et internationaux. Pourquoi préfèrent-ils, en multipliant les matériels de lutte, continuer à faire la guerre du feu alors que c'est la prévention, l'arme la plus efficace contre les feux de forêt ?

Cette quatrième Conférence Internationale sur les feux de forêt sera-t-elle l'énième réunion de travail d'experts sur les techniques de reboisement et les conséquences du feu sur l'écosystème forestier ? Elle se distinguerait en dénonçant cette pression télé-médiatique pour la mise en scène du feu, en refusant la préférence pour l'urgence, à l'inverse du principe de précaution qui recommande la protection préventive des forêts.

## **I – DES SCIENCES ET TECHNIQUES BRILLANTES**

Qui peut aujourd'hui ajouter à la connaissance sur les conséquences des incendies sur les milieux forestiers tant elle est volumineuse et de qualité, depuis la reforestation jusqu'à l'étude des causes .. !

- **DE LA REFORESTATION**

L'analyse des feux de forêt a conduit les techniciens, les ingénieurs forestiers à interroger les sciences sur ce qu'il fallait faire après le feu. De multiples recherches, des thèses ont été publiées sur ce sujet intégrant la caractéristique des sols, du climat, de l'écosystème. De là, les conditions de restauration des terrains, des milieux, le choix des essences les plus adaptées sont connus et font l'objet d'un nombre considérable d'articles, de livres, de catalogues, de guides pratiques. Sans oublier, bien sûr, les précis sur la sylviculture pour limiter la propagation des feux. C'est ainsi que certains experts d'Amérique du Nord, après avoir encouragé une « politique » basée sur le « let it burn », redécouvrent les vertus du débroussaillage, de l'élagage et/ou de l'éclaircie c'est-à-dire de la gestion forestière : techniques pratiquées depuis le XI<sup>ème</sup> siècle et probablement même avant en Europe et dans les communautés rurales sur d'autres continents.

Bref, nul ne peut prétendre aujourd'hui ne pas savoir.

L'opinion est même interrogée et écoutée après des feux de forêts dans certains sites très fréquentés par les populations urbaines. Au point qu'il faut désormais introduire la « composante paysagère » dans les techniques de reforestation. De ce point de vue un des cas les plus caricaturaux dans le Sud-Est de la France concerne celui de la forêt de la « montagne Ste-Victoire », immortalisée par le peintre Cézanne.

Ce site a brûlé plusieurs fois avant et après l'œuvre du peintre. Peu importe, aujourd'hui l'obligation est faite aux forestiers de restituer l'image de l'époque du tableau. On n'arrête pas le progrès !...

Dans ce contexte les ouvrages sur les conditions géo-stationnelles, l'évolution des milieux la conservation, le choix des essences et des plantes associées constituent un énorme monument des savoirs à la disposition de chacun. Les actes de cette 4<sup>ème</sup> Conférence Internationale sur les feux de forêt ne manqueront pas de venir enrichir cette CONNAISSANCE, chacun cherchant à inscrire son nom à la suite de la longue liste des autres savants et experts qui ont déjà épuisé le sujet.

### • A L'ETUDE DES CAUSES

De la foudre, (seule cause naturelle), à la pression sociale sous toutes ses formes et son évolution dans le temps, depuis les usages concédés aux communautés dès le moyen-âge aux fins de réglementer la chasse ou la cueillette, jusqu'à l'urbanisation à outrance, en passant par les voies ferrées ou électriques : toutes ces causes, leur histoire, sont répertoriées, classées, analysées. Elles constituent une véritable encyclopédie.

Dans ce domaine comme dans celui de l'évolution du feu en milieu forestier s'accumulent études, rapports et même des logiciels. Des logiciels qui sont capables de modéliser le fonctionnement des feux suivant le vent, la végétation, la topographie et prévoir l'intervention des camions de pompiers puis des canadiens : des logiciels si sophistiqués qu'ils ressemblent à des jeux vidéo.

Or, malgré cette impressionnante connaissance, les forêts continuent de brûler et il est même établi que le nombre de départs de feux augmente de plus en plus dans tous les pays européens notamment du Sud.

Comment expliquer cette contradiction ? D'ailleurs qui s'intéresse vraiment à cette question ?

Apparemment seuls les propriétaires forestiers qui ne souhaitent pas voir leur forêt brûler se sentiront objectivement concernés.

Mais pourquoi consacrer autant de temps, de sciences et de moyens au feu et à ses conséquences, pourquoi la prévention des risques feux de forêt n'est-elle pas la priorité de toute politique forestière ?

## II – LA PREVENTION D’ABORD

Dans tous les domaines touchant à la sécurité et à la protection des personnes et des biens la doctrine est claire et précise, tous les services d’incendies et de secours la connaissent : elle s’organise autour d’un triptyque simple et chronologique.

- 1 – Prévention : c’est la mise en Défense des Forêts Contre l’Incendie (DFCI)
- 2 – Prévision : c’est l’alliance entre la surveillance, la prédiction et l’alerte
- 3 – Lutte : c’est l’intervention la plus rapide possible sur un feu déclaré

En effet pour limiter les risques et leur impact il paraît logique d’essayer de les prévenir, voire de les prévoir pour qu’au final la lutte active, si elle doit avoir lieu, soit plus efficace.

Le dispositif est connu en forêt : il s’appuie en priorité sur les zones à risque déterminées à partir de l’analyse des causes et de la localisation des feux. Ensuite la forêt est structurée et aménagée suivant un quadrillage semblable à celui que l’on trouve dans les systèmes urbains : ainsi la mise en défense des forêts contre l’incendie (la DFCI) est organisée avec des équipements structurants sur le terrain (pistes, fossés, points d’eau) associés à la gestion sylvicole (débroussaillage, éclaircies, surveillance etc...). C’est ce que l’on appelle aussi la Prévention Réduction.

Nous savons que les techniques les plus sophistiquées (GPS, SIG, numérisation, les logiciels, la photo-vidéo etc...) peuvent donner au couple prévention et prévision une efficacité telle que la mobilisation des services de lutte soient plus opérationnels et donc moins coûteux. Nous savons enfin que la collaboration entre forestiers et pompiers est **la** condition de réussite de cette chaîne d’efficacité. C’est ce que l’on appelle la Prévention Limitation.

Cette technologie de la Prévention est donc aussi connue dans le domaine des risques en forêt , elle est pratiquée avec succès dans quelques régions du monde : mais ces exemples restent le plus souvent ignorés ? Pourquoi ?

A l’attention de ceux qui s’intéressent à la mise en œuvre d’une politique de prévention des feux de forêt nous proposons, sous forme de synthèse, la chaîne d’efficacité suivante (cf. organigramme ci-contre.)

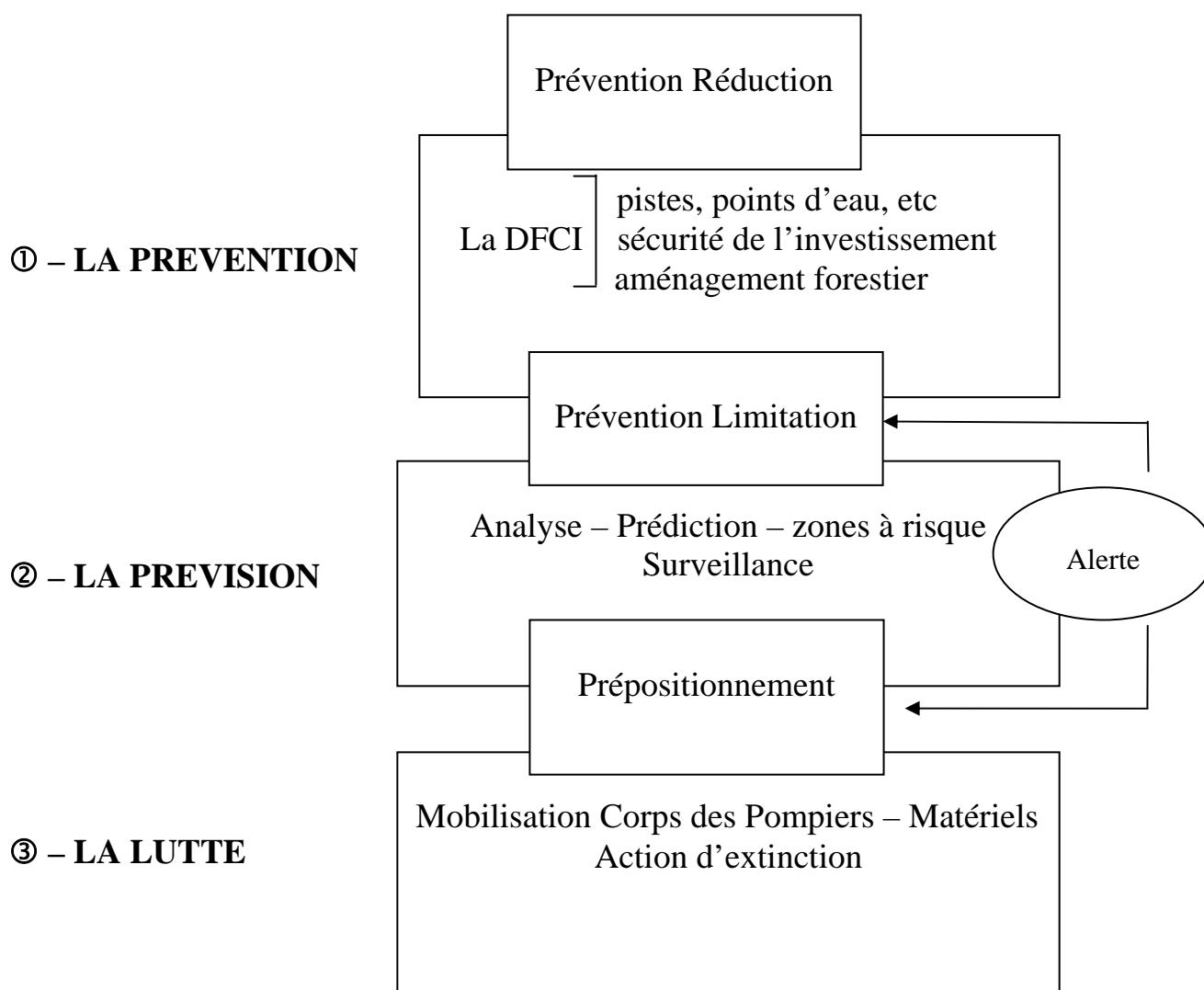
Autrement dit, la connaissance existe, les technologies sont connues, les procédures et les organisations aussi. Cela signifie finalement que dans le domaine de la protection des forêts contre le feu, les organes de décision politiques ont le choix entre :

AGIR (développer une politique de prévention)

ou REAGIR (lutter contre les catastrophes).

**FAVORISER UNE POLITIQUE DE PROTECTION  
DES FORETS CONTRE LES FEUX**

**-LA CHAINE D'EFFICIENCE-**



Le sens de l'interaction

① + ② + ③ = EFFICACITE

③ - ② - ① = FEUX

Source : USSE – C. Pinaudeau

### III – AGIR OU REAGIR

Si nous n'agissons pas à temps, les générations futures seront incapables d'assurer la survie des forêts, car le temps est une variable qui ne s'ajoute pas.

En l'espèce, notre interpellation s'adresse à l'Union Européenne et aux Etats qui la composent, même si les Nations Unies ou la Banque Mondiale, auraient intérêt à l'entendre.

Et cette interrogation est d'autant plus pertinente à la suite des nombreux discours officiels qui soulignent les rôles des forêts dans le monde sur la protection de l'Environnement. Du Sommet de Rio à Johannesburg pour ne prendre que les « rendez-vous » les plus médiatisés, sans oublier les processus de certification de la gestion durable des forêts, le réchauffement climatique etc... Ce thème est constamment repris.

La forêt est une véritable usine de dépollution : de la réduction des gaz à effet de serre jusqu'à la protection contre l'érosion des sols, au maintien de la qualité des eaux jusqu'à son impact sur le climat et la production de produits forestiers naturellement renouvelables. A l'évidence protéger les forêts c'est protéger l'Environnement : c'est pourquoi la sauvegarde des forêts contre les risques devrait être la priorité n°1 des Etats forestiers.

En fait, nous assistons à un recul des politiques forestières dans la plupart des Etats membres de l'Union Européenne comme le prouve le modèle choisi par la Commission Européenne elle-même. En effet, celle-ci a supprimé en 2002 le seul Règlement Européen (2158/92) dédié aux actions de prévention et, quelques mois plus tard, elle crée le Fonds de Solidarité de l'Union Européenne pour aider les Etats membres à réparer les catastrophes ? Ainsi l'Union Européenne a décidé de ne plus **Agir** mais de **Réagir** à la demande des Etats.

Elle a préféré s'incliner devant le « syndrome sécuritaire » et financer les catastrophes et leur réparation, plus visibles, plus spectaculaires, plus médiatiques au lieu d'encourager une politique de prévention : action à plus long terme, certes plus discrète, mais qui sauve le TEMPS, ce dont les forêts ont le plus besoin. Sans lui elles ne pourront survivre : or, cette valeur, sans doute la plus précieuse pour l'avenir de l'humanité de ce XXI ème siècle, est négligée.

Mais ce choix coïncide avec celui de la majorité des Etats : il nous appartient de dénoncer cette mauvaise politique destructive de l'Environnement.

Or, le développement des capacités d'anticipation et de prospective est devenu, au nom du principe de précaution, une priorité pour les Gouvernements, les organisations Internationales, les institutions scientifiques, le secteur privé, pour nous tous. Est-ce un alibi pour faire l'inverse ?

Cet appel s'adresse à tous les experts et scientifiques pour les inviter à sortir de leur spécialité, à s'unir avec les forestiers et dire avec nous que la priorité dans la lutte contre les feux de forêt c'est la prévention c'est-à-dire d'abord :

- éviter le départ des feux
- limiter ensuite leur propagation

Seule une politique de prévention développée en forêt peut permettre d'atteindre ces objectifs, c'est-à-dire réduire les risques feux de forêt.

D'autant plus que le feu attire les pyromanes, tandis que la prévention a un effet dissuasif. Il s'agit là d'un choix politique fondamental pour le 21<sup>ème</sup> siècle, c'est un choix de société, d'intérêt général, tel est le sens de cet appel.

Cet appel que nous présentons en conclusion devrait prendre la forme, à l'intention des Autorités Nationales et Internationales, d'une Résolution solennelle et officielle de cette 4<sup>ème</sup> Conférence Internationale sur les Incendies de Forêt.

2 Avril 2007